

OMPI



SCIT/ATR/PI/2001/CH

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL

2001

**SUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION
EN MATIÈRE DE BREVETS¹**

établi par

LA SUISSE

Série annuelle de rapports sur les activités d'information en matière de brevets
des membres du Comité permanent des techniques de l'information

¹ – Le terme "brevet" désigne aussi les modèles d'utilité et les CCP.
– Les informations relatives aux activités en matière de brevets de dessin et modèle communiquées par les offices de propriété industrielle délivrant de tels brevets sont insérées dans la série de documents SCIT/ATR/ID.

RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL SUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION EN MATIÈRE DE BREVETS

établi par

LA SUISSE

I. Évolution des activités en matière de brevets :

changements observés par rapport à l'année précédente (2000) en matière de dépôt de demandes et de titres délivrés

- Voie nationale
 - Demandes nationales de brevet déposées: 2'387 (2'551)
 - Brevets nationaux délivrés: 1'276 (877)
 - Brevets nationaux en vigueur: 9'696 (10'456)

- Voie européenne
 - Demandes EP avec désignations CH/LI: *55'000 (53'220)
 - Brevets européens délivrés pour CH/LI: 14'364 (11'382)
 - Brevets européens en vigueur pour CH/LI: 72'928 (74'150)

* estimation

- Voie internationale
Le nombre de demandes PCT soumises à l'Institut en tant qu'office récepteur est passé de 689 à 744, une partie de celles-ci ayant été déposées sous forme électronique à l'aide du logiciel PCT-EASY.

II. Questions relatives à la création, à la reproduction, à la diffusion et à l'utilisation de sources primaires et secondaires d'information en matière de brevets :

- Les documents de brevets suisses sont publiés sur papier et sur CD-ROM (ESPACE-CH).
- Les données bibliographiques relatives à ces documents sont également publiées dans la «Feuille suisse des brevets, dessins et modèles» (FBDM) ainsi que sur les disques ACCESS-Europe qui sont produits en collaboration avec d'autres offices nationaux.
- En 2001, l'Institut a produit à la demande des clients près de 40'000 copies de documents de brevet suisses et étrangers.

III. Questions relatives à l'établissement d'abrégés, au classement, au reclassement et à l'indexation de l'information technique contenue dans les documents de brevet :

- Les abrégés sont publiés uniquement avec le fascicule de brevet, dans la langue de dépôt.
- Les brevets publiés sont classés selon l'édition de la CIB en vigueur, le nombre de classes obligatoires étant limité à quatre.

IV. Création et tenue à jour de dossiers de recherche :

- L'Institut ne dispose pas de documentation minimale de recherche au sens de la règle 34 du Règlement d'exécution du PCT, mais exploite toutes les sources d'information internes et externes pour effectuer, à la demande, des recherches sur l'état de la technique.

V. Activités dans le domaine des systèmes de recherche informatisée et autres systèmes de recherche mécanisée :

- L'Institut dispose d'un serveur utilisant une base de données DB/2 et couvrant une collection de plus de 8'000 CD-ROM ou DVD, qui permet d'effectuer des recherches complexes sur l'état de la technique dans les documents de brevet publiés par une quinzaine de pays et organisations.
- Il dispose également d'une infrastructure qui permet à tous les examinateurs d'avoir un accès sécurisé et performant au système EPOQUE/BNS de l'Office européen des brevets.

VI. Administration de la bibliothèque et des services de l'office de la propriété industrielle mis à la disposition du public (par exemple, moyens mis en place pour le dépôt des demandes, l'aide aux clients en matière de procédure de recherche, la fourniture de publications officielles et la délivrance d'extraits de registre) :

- L'Institut offre au public un accès gratuit par Internet au registre des titres de protection délivrés pour la Suisse, appelé Swissreg.
- Le site Internet de l'Institut (<http://www.ipi.ch>), permet également au public:
 - de télécharger gratuitement des documents de brevet suisses publiés depuis 1994,
 - de consulter la version électronique de la «Feuille suisse des brevets, dessins et modèles», disponible en format PDF,
 - d'effectuer des recherches en matière de brevet avec esp@cenet,
 - d'obtenir rapidement des informations sur l'Institut, sur ses prestations et sur les procédures conduisant à l'obtention des titres de protection, et
 - de commander de la documentation.
- Dans le cadre de ses services d'information technologique et de brevets, l'Institut fournit sur demande plusieurs produits qui vont du simple renseignement sur le statut juridique d'un brevet à l'analyse de l'état de la technique, en passant par la recherche de partenaires potentiels, l'évaluation de la concurrence ou encore l'étude des tendances technologiques. Pour l'établissement des différents rapports de recherche, les collaborateurs de l'Institut peuvent accéder à de nombreuses bases de données internes et externes, en matière de

brevets et de littérature technique, qu'elles soient disponibles via Internet ou sur des serveurs spécialisés.

- Dans l'«Infocentre» de l'Institut à Berne, le public dispose d'un accès aux publications en matière de brevets, que ce soit sur support classique (papier, microformes) ou sur support électronique (CD-ROM, bases de données, etc.).

VII. Questions relatives à l'échange de documentation et d'information en matière de brevets :

- L'Institut met à disposition de l'OEB (EPIDOS) les données bibliographiques ainsi que celles relatives au statut juridique des brevets en vigueur en Suisse.
- L'Institut fournit ses propres documents de brevets non seulement sur papier mais aussi sur CD-ROM (ESPACE-CH) à une trentaine de pays et organisations, dans le cadre des accords d'échange de l'information en matière de brevets. En ce qui concerne les documents de brevets reçus dans le cadre de cet échange, il convient de souligner que l'Institut est passé entièrement aux supports électroniques de données, renonçant ainsi à recevoir des documents de brevets sur papier.

VIII. Autres questions pertinentes relatives à la formation théorique et pratique en ce qui concerne l'utilisation de l'information en matière de brevets et à la promotion de cette utilisation, y compris l'assistance technique aux pays en développement :

- Des séminaires en matière de brevets ont fréquemment lieu pour les étudiants et le corps enseignant des écoles techniques et universitaires en Suisse et au Liechtenstein. De plus, l'Institut organise des Workshops destinés particulièrement aux centres nationaux de transfert technologique.
- En 2001, l'Institut a continué à effectuer des recherches gratuites sur l'état de la technique pour le compte de pays en voie de développement.
- Dans le cadre des programmes d'assistance technique, l'Institut a reçu deux stagiaires qui ont pu étudier de près son organisation et ses activités, ainsi que de nombreux visiteurs étrangers.
- L'Institut continue de présenter régulièrement ses services dans les foires, notamment au Salon des inventions de Genève, ainsi que lors des expositions techniques.
- Des présentations des différents moyens de protection ainsi que des sources d'information disponibles ont également lieu pour les collaborateurs des entreprises visitées dans le cadre de nos activités.

IX. Autres sujets pertinents.